

LUNDI 03 JUILLET 2017

À une séance régulière du Conseil de la Municipalité de St-Rosaire, tenue à 20h00 et à l'endroit habituel des séances, sont présents: Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : Roland Allard, Éric Bergeron, Frédéric Champagne, Johanne Gagnon, Marc Lavigne et Simon Rochefort ainsi que Julie Roberge, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis au maire et à chacun des membres du Conseil présents. 7420-0717

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Éric Bergeron, d'adopter l'ordre du jour tel que lu, en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal du 5 juin 2017.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017 a été transmis au maire et aux membres du Conseil.

Il est proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Roland Allard et résolu unanimement que la secrétaire-trésorière soit dispensée de la lecture du procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que transmis. 7421-0717

ADOPTÉE

Adoption des comptes.

Sur proposition de Éric Bergeron, appuyée par Johanne Gagnon, il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois de juin 2017 tels que déposés au montant total de 202 645.07 \$. 7422-0717

ADOPTÉE

Je soussignée, Julie Roberge, secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Julie Roberge, secrétaire-trésorière

Rapport de l'inspecteur municipal.

Il est proposé par Simon Rochefort, appuyé par Marc Lavigne et résolu que le rapport de l'inspecteur municipal soit accepté tel que donné. 7423-0717

ADOPTÉE

Adoption du règlement 159-0717 pour les conditions de travail des employés municipaux.

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Frédéric Champagne et résolu unanimement que le règlement 159-0717 intitulé « Règlement fixant les conditions de travail des officiers municipaux ainsi que celui des employés municipaux » qui annule le règlement 156-0117 et tous autres règlements incompatibles avec le présent règlement, soit adopté. 7424-0717

ADOPTÉE

Résolution concernant le projet collectif de fibre optique de la MRC.

CONSIDÉRANT que depuis 5 ans la majorité des citoyens de Saint-Rosaire manifestent le besoin d'avoir accès à des services de télécommunications rapides et fiables;

CONSIDÉRANT que la municipalité a entamé depuis quelques années une étude pour le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT qu'en 2015 la municipalité a engagé une firme de génie-conseil spécialisée en télécommunications pour préparer l'appel d'offres pour présenter sur S.E.A.O en novembre 2016;

CONSIDÉRANT le délai à réaliser toutes les démarches et que les citoyens sont impatients à recevoir un service de télécommunications de qualité ;

CONSIDÉRANT Que le contrat de déploiement a été donné au plus bas soumissionnaire, soit à Sogetel Inc. le 6 février 2017;

CONSIDÉRANT que le contrat avec Sogetel Inc. est déjà signé;

Pour ces motifs, il est proposé par Simon Rochefort, appuyé par Johanne Gagnon et résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Rosaire ne participera malheureusement pas au projet collectif de réseau de fibre optique piloté par la MRC d'Arthabaska.

ADOPTÉE

7425-0717

Adoption du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et des chaussées.

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance du rapport final daté du 3 juillet 2017 concernant le Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées;

Pour ces motifs, il est proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Éric Bergeron et résolu que le Conseil municipal adopte le plan d'intervention 2016 final produit par la firme les Services Exp. Inc., datée du 3 juillet 2017 et approuve son dépôt au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

ADOPTÉE

7426-0717

Achat d'une pompe pour puits de l'aqueduc.

ATTENDU qu'une des deux pompes au réservoir de l'aqueduc est défectueuse;

ATTENDU que cette même pompe a été réparée à quelques reprises au cours des dernières années;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Simon Rochefort et résolu d'autoriser l'achat d'une nouvelle pompe auprès de Danovar Inc. au montant de 3 966.43\$ plus taxes comprenant la mise en place et la mise en opération.

ADOPTÉE

7427-0717

Offre de service pour la description sommaire du milieu et évaluation environnementale.

ATTENDU que dans le cadre d'une éventuelle demande de certificat d'autorisation au MDDELCC, une étude devra être effectuée concernant les travaux d'aqueduc;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Rosaire a demandé une offre de service à la firme Services EXP;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Lavigne, appuyé par Éric Bergeron et résolu unanimement d'accepter l'offre de la firme Services EXP Inc. pour la réalisation de la caractérisation biologique sommaire du milieu et pour les phases I et II de l'évaluation environnementale pour un tronçon du 6^e rang à Saint-Rosaire, selon les honoraires suivants :

7428-0717

HONORAIRES PROFESSIONNELS	
Description	Montant
Description sommaire du milieu (forfaitaire)	800 \$
EES phases I et II	
Recherche, supervision, interprétation et rapport (forfaitaire)	3 750 \$
Travaux de terrain	6 000 \$
Analyses chimiques délai régulier (unitaire)	3 090 \$
	13 640 \$

ADOPTÉE

Offre de service pour la réalisation d'une étude géotechnique.

ATTENDU que dans le cadre du projet de remplacement des conduites d'eau potable, ajout d'une conduite d'égout pluvial et réfection de la chaussée, la Municipalité de Saint-Rosaire doit procéder à la réalisation d'une étude géotechnique;

ATTENDU que cette étude a pour but de déterminer la nature et certaines propriétés des sols en place au niveau du tronçon du 6^e rang ainsi que du terrain vacant ;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Rosaire a demandé une offre de service à la firme Services EXP;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Simon Rochefort et résolu unanimement d'accepter l'offre de la firme Services EXP Inc. pour la réalisation de l'étude géotechnique, selon les honoraires suivants, plus toutes taxes applicables :

7429-0717

HONORAIRES PROFESSIONNELS	
Description	Montant
Préparation, mobilisation, démobilisation des équipements	
Onze (11) forages de 4.5 à 5 mètres de profondeur, un (1) forage au refus à la tarière. Un (1) forage avec refus au roc. Signalisation.	14 175 \$
Essais de laboratoire	1 600 \$
Supervision, interprétation et rapport	4 695 \$
	20 470 \$

ADOPTÉE

Mandat pour compléter l'étude hydrogéologique.

ATTENDU que dans le cadre du projet de mise aux normes du système d'alimentation en eau potable et selon les recommandations de Les Services EXP inc., la Municipalité de Saint-Rosaire doit compléter l'étude hydrogéologique en effectuant les tests nécessaires à l'obtention des débits maximaux que le puits peut soutirer;

ATTENDU que la firme RDR Consultants a déjà réalisée la première partie de l'étude hydrogéologique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Simon Rochefort et résolu unanimement que le mandat pour compléter l'étude hydrogéologique soit donné à la firme RDR Consultants selon les honoraires suivants, plus toutes taxes applicables :

7430-0717

HONORAIRES PROFESSIONNELS	
Description	Montant
Hydrogéologie: surveillance, hydrogéologue, transport, sondes, perméabilité.	12 565 \$
Forage de trois piézomètres	3 900 \$
Analyse granulo-sédimentométrique	900 \$
	17 365 \$

ADOPTÉE

Contrat de lignage sur la rue St-Pierre.

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Frédéric Champagne et résolu d'octroyer le contrat de lignage pour le stationnement d'autobus scolaire sur la rue St-Pierre, à la compagnie Ligne Expert (2014) inc. au montant de 483.50 plus taxes.

7431-0717

ADOPTÉE

Embauche d'une préposée à l'entretien ménager.

ATTENDU le besoin de combler le poste de préposée à l'entretien ménager en remplacement de madame Catherine Pouliot ;

7432-0717

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Roland Allard et résolu d'embaucher madame Karolane Parent au taux de 13\$/heure pour l'entretien ménager du bureau municipal, du Centre multifonctionnel et du pavillon plein air.

ADOPTÉE

Soumissions pour décapage et cirage du plancher au Centre multifonctionnel.

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour le le décapage, 2 couches de scellant et 4 couches de cire pour les planchers de tuiles du Centre multifonctionnel, la municipalité a reçu les offres suivantes :

7433-0717

Nom des soumissionnaires	Prix avant taxes
Pro-technic nettoyage Inc.	2 250.00 \$
Ménage Hebdo	3 830.00 \$
Qualinet Victoriaville	4 593.75 \$

ATTENDU que la soumission la plus basse provenant de « Pro-technic nettoyage Inc.» s'est avérée conforme aux exigences de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Éric Bergeron et résolu à l'unanimité que si aucune autre solution est apportée, la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à octroyer au plus bas soumissionnaire conforme, soit «Pro-technic nettoyage Inc.», le contrat pour le décapage et cirage du plancher au Centre multifonctionnel, au montant de 2 250 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

Contrat pour peindre les salles du Centre multifonctionnel.

ATTENDU que des travaux de peinture au Centre multifonctionnel sont nécessaires ;

7434-0717

ATTENDU la soumission reçue des Constructions Ré-Anne 2010;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Simon Rochefort, appuyé par Marc Lavigne et résolu d'autoriser l'engagement des Constructions Ré-Anne 2010 pour effectuer les travaux de peinture nécessaires au Centre multifonctionnel pour un montant de 3 950 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

Soumissions pour tirage de joints au pavillon plein air.

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour le le tirage de joints au pavillon plein air, la municipalité a reçu les offres suivantes :

7435-0717

Nom des soumissionnaires	Prix avant taxes
Les constructions Ré-Anne 2010	1 800 \$
Stéphane Caron	1 980 \$

ATTENDU que la soumission la plus basse provenant de « Les constructions Ré-Anne 2010» s'est avérée conforme aux exigences de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Frédéric Champagne et résolu à l'unanimité que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à octroyer au plus bas soumissionnaire conforme, soit «Les constructions Ré-Anne 2010.», le contrat pour le tirage de joints au pavillon plein air, au montant de 1 800 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

Contrat pour peindre le pavillon plein air.

ATTENDU que des travaux de peinture au Pavillon plein air seront nécessaires ; 7436-0717

ATTENDU la soumission reçue de Constructions Ré-Anne 2010;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Simon Rochefort, appuyé par Marc Lavigne et résolu d'autoriser l'engagement de Constructions Ré-Anne 2010 pour effectuer les travaux de peinture nécessaires au pavillon plein air pour un montant de 1 600 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

Soumissions pour la pose de plancher au pavillon plein air.

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour le la pose de céramique sur le plancher et la pose murale au pavillon plein air, la municipalité a reçu les offres suivantes : 7437-0717

Nom des soumissionnaires	Prix avant taxes
Carrelage B3RN	5 608 \$
Carl Langlois carrelage	6 495 \$

ATTENDU que la soumission la plus basse provenant de « Carrelage B3RN » s'est avérée conforme aux exigences de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Éric Bergeron et résolu à l'unanimité que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à octroyer au plus bas soumissionnaire conforme, soit «Carrelage B3RN», le contrat pour la pose de céramique au pavillon plein air, au montant de 1 800 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

Achat de poteaux galvanisés pour éclairage.

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour l'achat de 2 poteaux galvanisés 21 pieds pour l'éclairage du skate-parc, la municipalité a reçu les offres suivantes : 7438-0717

Nom des soumissionnaires	Prix avant taxes
Acier Victoria	357 \$
Fabriclo Inc.	452 \$

ATTENDU que la soumission la plus basse provient de « Acier Victoria »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Simon Rochefort, appuyé par Éric Bergeron et résolu que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à faire l'achat de 2 poteaux galvanisés auprès d'Acier Victoria, au montant de 357 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

Levée de l'assemblée par Johanne Gagnon, appuyé par Simon Rochefort à 20h24.

ADOPTÉE